

Fiche-pays – Malawi

Avec un PIB par habitant de 567 USD en 2021, le Malawi est l'un des pays les plus pauvres au monde. L'économie est très peu diversifiée, particulièrement dépendante du secteur agricole et donc extrêmement vulnérable aux chocs externes et aux effets du changement climatique (volatilité des prix, épisodes météorologiques extrêmes, épidémies, etc.). Le pays est aussi très dépendant de l'aide internationale. Les crises successives (Covid-19, conséquences de la guerre en Ukraine, cyclone Ada en février 2022) ont dégradé la situation des finances publiques, déjà très fragile, et ont renforcé les déséquilibres extérieurs. La dette a continué de progresser jusqu'à atteindre un niveau insoutenable, les réserves ont fortement baissé et le Malawi, à court de devises, fait désormais face à des difficultés pour financer ses importations stratégiques (carburant notamment). Des discussions sont actuellement en cours avec le FMI pour mettre en place un nouveau programme de financement, étape nécessaire pour stabiliser la situation macroéconomique et faire face aux besoins urgents de financement.

Mise à jour Covid-19 : Au 18 septembre, le Malawi comptait 87 980 cas détectés et 2 680 décès depuis le début de l'épidémie. Le Malawi a été proportionnellement moins affecté que la plupart des autres pays de la zone australe, mais peu de tests y sont réalisés (29 400 tests pour 1 M habitants par jour) et sa population est très jeune. Lors de la première vague de l'épidémie, les mesures de confinement mises en œuvre ont été moins strictes que dans les autres pays de la sous-région australe, en lien avec la décision de la Haute cour de justice de suspendre l'état de catastrophe décidé par le gouvernement : les mesures compensatoires pour protéger les populations les plus vulnérables avaient été jugées insuffisantes. L'impact socioéconomique de la pandémie a néanmoins été notable en 2020 : (i) le système de santé, peu armé pour répondre à la crise (seuls quatre hôpitaux équipés avec des appareils respiratoires début 2020) et déjà sous tension avec les épidémies de VIH et de tuberculose, a été submergé, ce qui a entraîné une dégradation des soins ; (ii) la fermeture des écoles pendant cinq mois a conduit à une augmentation des grossesses chez les adolescentes et des mariages d'enfants ; (iii) la perturbation des chaînes d'approvisionnement agricoles a entraîné une augmentation du coût des produits et une baisse des revenus des agriculteurs.

La forte recrudescence des cas a conduit le 12 janvier 2021 à la déclaration de l'état de catastrophe nationale avec fermeture des écoles, couvre-feu et limites des rassemblements à 50 personnes. Les mesures mises en place pour contenir la seconde (décembre 2020-janvier 2021) et la troisième vagues (juin-juillet 2021) ont été nettement plus contraignantes, après le changement politique intervenu en juillet 2020.

Actuellement, seuls 14 % de la population ont reçu au moins une dose de vaccin. L'objectif du gouvernement de vacciner 60% de la population d'ici fin 2022 est à ce stade hors d'atteinte.

1. Situation économique et politique

1.1. Situation politique

Auparavant sous protectorat britannique, le Malawi est devenu indépendant en 1964. A partir de cette date et pendant trente ans, le pays a été dirigé de façon autoritaire par le président Hasting Banda. En 1994, le pays est devenu une démocratie multipartite avec l'arrivée au pouvoir du Front Démocratique.

En février 2020, la cour constitutionnelle a annulé les élections présidentielles de mai 2019, qui s'étaient soldées par la réélection, avec une courte avance, de Peter Mutharika, au pouvoir depuis 2014. Entaché de nombreuses irrégularités, le scrutin avait entraîné de larges manifestations. La nouvelle élection, qui s'est tenue en juillet 2020, a finalement consacré la victoire du chef de l'opposition, Lazarus Chakwera. Cet

épisode a suscité beaucoup d'attente de la part de la population, qu'il sera difficile de satisfaire compte tenu de l'importance des défis à relever.

Le niveau élevé de la bureaucratie et l'ampleur des formalités administratives constituent un terrain fertile pour la corruption, qui est omniprésente au Malawi. Tous les secteurs de l'économie, marqués par l'existence de vastes réseaux de clientélisme, en souffrent. Une légère amélioration de la situation a néanmoins été observée l'année dernière (l'indice de perception de la corruption a vu le Malawi gagner 19 places en 2021 ; le pays restant toutefois à la 110^{ème} place sur 180). A noter que le Président a limogé l'intégralité de son gouvernement en janvier 2022, en lien avec des allégations de corruption.

1.2. Éléments structurels relatifs à l'économie

Avec plus de 21 M habitants, le Malawi est un marché de taille moyenne – plus grand que la Zambie (19,5 M) et que le Zimbabwe (15,5 M). Le PIB du pays ne s'élève en revanche qu'à 12,2 Mds USD. Il s'agit ainsi d'une des économies les plus pauvres du monde – 39^{ème} d'Afrique subsaharienne en termes de PIB par habitant (567 USD). Selon les derniers chiffres des Nations Unies (indice de développement humain – IDH), le pays se classe à la 174^{ème} position sur 198 pays, avec un taux de pauvreté (moins de 1,9 USD par jour) de près de 75% de la population. Avec un taux de croissance de la population de près de 3% par an ces dernières années (la population devrait doubler d'ici 2050), le pays est loin d'avoir achevé sa transition démographique : il s'agit ainsi d'un des défis majeurs pour le Malawi.

L'économie du Malawi est peu diversifiée, avec une grande dépendance au secteur agricole (près de 25% du PIB et 75% des emplois en moyenne sur la période 2018-2020). Le secteur est caractérisé par une forte dichotomie : d'une part, un petit nombre d'exploitations commerciales, générant 80% des exportations du pays ; d'autre part, une agriculture vivrière et pluviale, très peu productive et très vulnérable aux chocs externes (épisodes météorologiques extrêmes, épidémies, volatilité des prix, etc.). Depuis l'indépendance, le fonctionnement du secteur repose sur une forte intervention de l'Etat (multiplication des entreprises publiques à tous les niveaux de la chaîne de valeur, encadrement des prix, interdiction des exportations, subventions, etc.), qui a largement découragé l'investissement privé et créé des rentes de situation bénéficiant à une petite partie de la population, sur fond de clientélisme. L'agriculture est dominée par la production de tabac (près de 55% des recettes d'exportation sur la période 2018-2020), de sucre (8%) et de thé (7%). L'économie du Malawi repose également sur les secteurs de la distribution (14,3% du PIB) et de l'industrie manufacturière (12%), tous les deux en croissance depuis 2019. Le secteur du tourisme, fortement impacté par la pandémie, constituerait environ 8% du PIB.

Le développement du secteur privé est entravé par de nombreuses difficultés structurelles : la forte intervention de l'Etat (notamment dans le secteur agricole), qui se traduit par de nombreuses distorsions sur les marchés ; les difficultés d'accès à l'électricité et aux services de base et de télécommunications ; le niveau peu développé du système financier et bancaire, et enfin la mauvaise qualité des infrastructures de transport, dans un pays enclavé. L'économie se caractérise ainsi par un taux d'investissement particulièrement faible, sapé par une instabilité (politique et macroéconomique) chronique.

2. Conjoncture et finances publiques

2.1. Conjoncture économique

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen a atteint 3,5% – à mettre en perspective avec le taux de croissance de la population (près de 3%).

Sur ces fondamentaux fragiles, la crise du Covid-19 a eu un impact substantiel sur l'économie du pays – la croissance était de 0,9% en 2020, contre des prévisions de 7% avant le déclenchement de la crise. Elle a

été particulièrement affectée par la baisse de la demande mondiale (baisse des exportations de 13% par rapport aux quatre années précédentes), par la fermeture des frontières et par la baisse des transferts de fonds des migrants – qui sont passés de 2,4% du PIB avant la crise à 2,2% du PIB en 2020. Une baisse de la demande interne a également été observée dans une moindre mesure.

La reprise a été particulièrement modérée en 2021 (+2%), portée notamment par les bonnes performances du secteur agricole dans un contexte de forte pluviométrie. Les transferts des migrants (en hausse de 55% sur l'année, retrouvant ainsi le niveau pré-crise de 2,4% du PIB) ont également soutenu la croissance. Sur l'année 2022, les prévisions de croissance s'établissent entre 2,7% (FMI) et 4,1% (gouvernement). La croissance sera néanmoins entravée par les conséquences du passage du cyclone Ana (février 2022) sur les récoltes agricoles et sur les infrastructures (dégâts importants rendant l'accès à certaines zones rurales isolées encore plus difficile). La situation de sécurité alimentaire, déjà tendue, s'est nettement dégradée : elle est particulièrement préoccupante dans un contexte d'envolée des cours des céréales et des intrants du secteur agricole depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, alors que la Russie est un fournisseur stratégique de céréales pour le pays (second fournisseur, avec près de 20% des importations de céréales en 2019).

Pour améliorer le potentiel de croissance, le FMI conseille au gouvernement de miser sur un ensemble de réformes structurelles : continuer à investir dans la résilience face aux chocs climatiques, soutenir la diversification de l'économie en s'appuyant sur le secteur privé et le développement des secteurs tournés vers l'export (minier notamment), renforcer le secteur agricole (irrigation et diversification), améliorer l'accès et l'efficacité des services clefs (secteur financier, énergie, télécommunications), lutter contre la corruption – le tout avec l'appui technique et financier des bailleurs.

[2.2. Situation des finances publiques](#)

La situation budgétaire du Malawi s'est très nettement détériorée après l'épisode du *cashgate* en 2013 (détournement d'aide publique par plusieurs membres du gouvernement), avec des déficits budgétaires atteignant 6,4% du PIB en moyenne sur la période 2013-2017, conséquence notamment de la baisse de l'aide financière internationale et du dérapage répété des dépenses de fonctionnement. La conclusion d'un programme avec le FMI en 2018 a incité le gouvernement à prendre des mesures d'assainissement budgétaire (gel des embauches dans la fonction publique, réforme des entreprises publiques, réallocation des dépenses non-prioritaires) et à améliorer la gestion des finances publiques, avec toutefois des résultats modestes (déficit moyen représentant toujours 6% du PIB en 2018 et 2019). Le programme a été annulé en septembre 2020 dans un contexte d'alternance politique et suite à des déclarations erronées de la Banque centrale (*Reserve Bank of Malawi – RBM*) sur le montant de ses réserves – ce qui avait déclenché une procédure d'audit par le FMI.

Depuis, les déficits se sont à nouveau nettement creusés : ils ont atteint près de 9% du PIB sur l'exercice 2020-2021 et 8,7% du PIB en 2021-2022. Cette nouvelle dégradation s'explique notamment par les mesures prises par le gouvernement en réponse à la crise, qui ont représenté 3,5% du PIB : soutien au secteur de la santé (matériel, embauche de personnel, et augmentation des dépenses sociales), transferts directs et aide alimentaire, et remboursement d'une partie des arriérés de l'Etat. La masse salariale de la fonction publique a aussi continué de progresser, comme le service de la dette (de 15% des dépenses en 2018-2019 à plus de 18% en 2021-2022). Pour l'exercice 2022/2023, le déficit devrait se maintenir à un niveau particulièrement élevé (8,9% du PIB).

La dette publique a augmenté rapidement ces dernières années, passant de 30% du PIB en 2010, à 45% fin 2019 et à plus de 60% à la fin de l'année 2021. Elle est composée pour moitié de dette externe et moitié

de dette domestique. Si la Banque mondiale reste le premier créancier du pays, le gouvernement, face au tarissement du financement des bailleurs, a eu un recours croissant ces dernières années à l'endettement non-concessionnel, à des taux particulièrement élevés, notamment auprès de banques de développement régionales (*Afrexim Bank* et la *Trade Development Bank* - TDB). La dette publique n'est ainsi pas soutenable avec les politiques actuelles et le pays est classé en risque élevé de surendettement par le FMI, à la fois sur sa dette publique totale (depuis 2018) et sur sa dette publique externe (suite à la DSA réalisée en octobre 2020).

Les déséquilibres extérieurs du Malawi se sont par ailleurs significativement renforcés ces derniers mois, sous l'effet des crises successives : le déficit de la balance courante s'est ainsi nettement creusé, jusqu'à atteindre -15% du PIB en 2021 – alors qu'il n'est compensé que partiellement par les flux entrants sur le compte de capital et le compte financier. Depuis plusieurs mois, des problèmes d'approvisionnement en carburants sont apparues face aux difficultés de financement de certaines importations, ce qui a poussé le gouvernement à sécuriser d'urgence des facilités de crédit auprès de banques multilatérales de développement pour éviter une pénurie généralisée. La conclusion d'un programme de financement avec le FMI est donc urgente pour faire face aux besoins de financements externes du pays.

3. Relations avec la communauté financière internationale

Le Malawi est classé dans la catégorie des pays « à faibles revenus » par la Banque Mondiale. A ce titre, il est éligible aux financements les plus concessionnels du guichet de l'Association Internationale du Développement (AID), qui est aussi le principal créancier externe du pays avec près de 50% de l'encours. Alors que le nombre de projets engagés avait fortement diminué entre 2013 et 2015, suite au scandale du « *cashgate* », l'activité de la Banque Mondiale a progressivement repris un rythme normal à partir de 2016. Elle a actuellement vingt-huit projets en cours, pour un montant d'environ 2,1 Mds USD, dans tous les domaines. Entre 2020 et 2022, la Banque Mondiale a engagé treize nouveaux projets, pour un montant total de 920 MUSD (soutien d'urgence Covid-19 au secteur de la santé, adaptation au risque climatique, inclusion financière, soutien à l'entrepreneuriat et à l'éducation).

La BafD est le second créancier externe du Malawi avec plus de 15% de l'encours. Le portefeuille de la Banque s'élève à environ 650 MUSD, pour une dizaine de projets actifs – dont trois engagés en 2020/21 pour un montant de 61 MUSD, en réponse à la crise Covid-19 et en soutien au secteur du tourisme.

Le FMI est le troisième créancier externe du pays (15% de l'encours – avant l'*Export-Import Bank of China* : 8%). Le Malawi a engagé en avril 2018 un programme dit de « Facilité Elargie de Crédit » (FEC – *Extended Credit Facility*), pour un montant d'environ 110 MUSD. Initialement prévu pour durer trois ans, le programme s'est arrêté en 2020 dans un contexte d'alternance politique et suite à des déclarations erronées de la Banque centrale sur le montant de ses réserves (cf. supra). Si le calendrier a été légèrement décalé à cause d'une revue non-conclusive, les résultats du programme ont été globalement positifs, permettant en particulier de stabiliser le cadre macroéconomique. Dans le contexte de la crise, le FMI a octroyé deux financements d'urgence au titre de la Facilité Rapide de Crédit (RCF – *Rapid Credit Facility*) : une première tranche de 90 MUSD a été décaissée en mai 2020, suivie d'une seconde tranche de 105 MUSD cinq mois plus tard. Le pays bénéficie aussi du *Catastrophe Containment And Relief Trust* (CCRT), qui prend en charge, depuis avril 2020, les échéances de remboursement dues au FMI pendant deux ans pour un montant total de 45 MUSD. Face au tarissement préoccupant du niveau de réserves, les autorités ont fait une nouvelle demande de programme au premier trimestre 2022 – le Fonds s'est toutefois montré particulièrement prudent, précisant dans un communiqué début juin 2022 qu'un accord de principe ne pourra être signé que si la dette est jugée soutenable et une fois l'audit des réserves de la RBM finalisé. A

noter qu'une mission des équipes du Fonds, qui devait se tenir dans le pays mi-septembre 2022 en vue de la signature de l'accord de principe, a été reportée à une date ultérieure, qui n'est pas connue à ce jour.

Toujours au titre des instruments financiers exceptionnels décidés dans le cadre de la crise, le pays bénéficie également de l'initiative de suspension du service de la dette (*Debt Service Suspension Initiative* – DSSI) mise en œuvre par les pays du G20 – pour un montant de 0,3% du PIB entre mai 2020 et décembre 2021. Le pays a également bénéficié en août 2021 de 200 MUSD sans contrepartie de la part du FMI au titre de l'allocation générale de DTS.

4. Aide publique au développement de la France

Entre 2018 et 2020 (dernières données disponibles), le Malawi a reçu en moyenne 680 MUSD de versements bruts d'Aide Publique au Développement (APD) par an de la part des bailleurs bilatéraux. La grande majorité de cette somme provenait des Etats-Unis (52%), du Royaume-Uni (15%) et dans une moindre mesure de l'Allemagne, de la Norvège et du Japon (respectivement 11%, 7,5% et 5%). La contribution de la France à l'APD bilatérale en faveur du Malawi est très modeste – environ 170 000 USD par an.

L'AFD intervient en effet historiquement sur la base de projets régionaux en faveur de l'ONG française Inter Aide sur des sujets d'agriculture durable, de santé et d'eau. Un nouveau projet lancé en juin 2022, de cartographie des écosystèmes régionaux (Afrique du Sud, Namibie, Mozambique et Malawi) est financé par deux subventions de 2 MEUR du FFEM et de l'AFD. De plus, l'Agence aimerait continuer de développer son portefeuille et instruit actuellement un projet visant à renforcer la sécurité alimentaire du pays (subvention de 3 MEUR pour soutenir la production de vaccins et de services de vaccination aviaires pour les petits éleveurs ruraux). A noter également, entre 2016 et 2021, le financement dans le cadre d'un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D – conversion de dette d'un montant de 10,6 M EUR), d'un projet de cartographie minière du pays réalisé par le BRGM.

5. Relations économiques avec la France

5.1. Échanges commerciaux avec la France

Le commerce bilatéral entre la France et le Malawi a diminué de 30% en 2021, pour atteindre 11 MEUR, après une hausse de près de 40% en 2020 et contre 16 MEUR avant la crise (moyenne 2017-2019). Cette évolution s'explique par un net recul de nos exportations (-64% à 4,1 M EUR), notamment dans les secteurs des produits pharmaceutiques et des produits informatiques et électroniques. A l'inverse, nos importations ont progressé, mais dans une moindre mesure (près de +6% à 7 M EUR) – hausse de nos achats de de tabac, et renforcement de ceux de zirconium, qui est un nouveau flux observé depuis 2020. La France enregistre son premier déficit commercial vis-à-vis du pays depuis 2015, à hauteur de 3 MEUR. Le Malawi est un partenaire commercial très marginal pour la France, en raison notamment de l'étroitesse de son marché et de son faible niveau de développement, auxquels s'ajoutent des difficultés financières récurrentes.

5.2. IDE et présence française

En 2018, le stock d'Investissements Directs Etrangers (IDE) français au Malawi a atteint près de 20 MEUR (après 15,2 MEUR en 2017), principalement dans le secteur de la distribution. La présence française au Malawi est très réduite et se limite à six entreprises ou grands groupes : Bolloré Logistics, AGS Frasers et CMA-CGM (deux agences à Lilongwe et Blantyre) dans le transport et la logistique ; Total Malawi, qui

dispose d'un réseau de distribution d'une soixantaine de stations-services ; le groupe Castel dans l'agroalimentaire (bière), et le groupe JC Decaux dans les services publicitaires.

La présence française pourrait toutefois se renforcer dans les prochaines années avec la réalisation (sur financement de la SFI) du projet de barrage hydroélectrique de Mpatamanga sur la rivière Shire à proximité de Blantyre. D'une capacité de 350 MW, cet ouvrage, qui doublerait la production d'électricité du pays, pourrait être réalisé par EDF, en partenariat avec le norvégien SN Power. L'investissement total serait de l'ordre de 800 M à 1 Md USD.